

# GOMNET

**NETTOYANT PRÊT A L'EMPLOI A USAGES PROFESSIONNELS**  
**des EMPREINTES, TRACES de GOMMES, de RÉSINES des**  
**SEMELLES de CHAUSSURES sur SURFACES DURES**



## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une combinaison synergisée de solvants oxygénés et de synthèse.

## CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ASPECT PHYSIQUE	: Liquide.
COULEUR	: Incolore.
MASSE VOLUMIQUE	: 910 g/l +/- 20 g/l.
ODEUR	: d'agrumes.
INFLAMMABILITE	: Inflammable
POINT D'ÉCLAIR	: 25.2°C. +/- 2°C. AFNOR coupe fermée classe AII.

## PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

### . **PRET A L'EMPLOI**

- . Partiellement dispersable dans l'eau et rinçable à l'eau
- . Pouvoir solvant et pénétrant élevés.

### . **Nettoie, fluidifie, solubilise :**

. Traces de pneus	Empreintes laissées par certaines semelles de chaussures Dépôts ou incrustations de certaines résines naturelles ou de synthèse, Films plastiques, synthétiques, gommés, colle, film adhésif ou autocollant, étiquette, taches récentes de marqueurs, d'encres, de peintures fraîches,
. Les caoutchoucs	

**Afin de permettre ou de faciliter leur enlèvement sur les surfaces métalliques ou matériaux de construction non peints**

### . **Surfaces**

sols	bas de murs	surfaces dures	dallages de revêtements de sols
et autres surfaces compatibles avec l'utilisation d'un nettoyant détachant solvanté.			
<b>Neutre, n'attaque pas les métaux usuels, aciers inoxydables, aluminium, carrelages.</b>			

### . **Utilisateurs**

Municipalités, administrations	habitats collectifs	écoles	universités	hôpitaux
halls d'exposition	halls d'aéroports	halls d'accueil	restaurants	Hôtels
gymnases	salles de spectacles			
<b>Pour les travaux de détachage et de maintenance</b>				

## MODES ET DOSES D'EMPLOI

Travailler dans un local convenablement ventilé, de préférence à 18/20°C (au-dessous de 15°C, l'efficacité est ralentie), en observant les recommandations et précautions d'emploi et de manipulation.

**NOTA IMPORTANT :** **PRODUIT PRET A L'EMPLOI.**

Dans le cas de surfaces, matériaux, revêtements de sols synthétiques, surfaces sensibles aux nettoyeurs solvantés, vérifier avant toute application directe ou indirecte, la compatibilité du support avec le produit en effectuant au préalable, un test dans un endroit caché.

Pour les **supports peu poreux ou fragiles** tels que certains revêtements thermoplastiques, sur dalles plastiques collées, prendre soin de ne pas mettre un excès de produit à l'endroit des raccords, certaines colles pouvant être sensibles au produit, surfaces peintes, appliquer le produit sur un chiffon sec et imbiber la trace à retirer ; laisser agir 1 à 2 minutes, essuyer ensuite au chiffon puis avec une éponge humide.

Selon les cas et pour les **supports poreux**, très absorbants, tels que dalles et sols en béton, pavés, tissus, moquettes, imbiber le support avec de l'eau si nécessaire et jusqu'au refus avant tout traitement ; appliquer ensuite le détachant, laisser agir 1 minute, essuyer les traces au chiffon sec. Lorsque l'humidification préalable du support n'est pas réalisable, ne pas pulvériser directement sur la trace à éliminer, procéder au nettoyage à l'aide d'un chiffon imprégné de produit.

## RECOMMANDATIONS



**DANGER**

**H226** Liquide et vapeurs inflammables.  
**H304** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
**H315** Provoque une irritation cutanée.  
**H317** Peut provoquer une allergie cutanée.  
**H412** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans les déchets industriels spéciaux.

Contient ESSENCE D'ORANGE : (CITRUS SINENSIS)

Refermer l'emballage après utilisation.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Stocker et utiliser dans des endroits frais et convenablement ventilés.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

**Extrait conditions de vente :**

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Angle des rues Simonin et Claude  
B.P. 1769 - 98845 NOUMEA  
Tel / Fax: 26 36 76  
E-mail : t-pac@t-pac.nc  
NOUVELLE CALEDONIE

**MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE  
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE**